

**RAPPORT DE MISSION DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER
DES PROJETS/PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS
PUBLICS DANS LES REGIONS DE KOULIKORO, SIKASSO ET
SEGOU
DU 25 NOVEMBRE AU 4 DECEMBRE 2021**



Décembre 2021

TABLE DES MATIERES

Introduction	6
I. DEROULEMENT DE LA MISSION	6
REGION DE KOULIOKRO.....	7
1. PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT (APD) DE L'OFFICE DU PERIMETRE IRRIGUE DE BAGUINEDA (OPIB).....	7
1.1. Séance de travail avec l'OPIB	7
1.2. Réalisations physiques	7
1.3. Système de Suivi-évaluation	9
1.4. Situation financière	9
1.5. Etat de passation des marchés.....	10
1.6. Visite des réalisations physiques:.....	11
REGION DE SIKASSO.....	12
2. PROJET D'AMENAGEMENT DES STADES CAN ET ANNEXES.....	12
2.1. Séances de travail avec les services techniques.....	13
2.2. Réalisations physiques	13
2.3. Système de Suivi-évaluation	13
2.4. Situation financière	14
2.5. Etat de passation des marchés.....	14
2.6. Visite des réalisations physiques	15
3. PROJET DE CONSTRUCTION DE LA BRETELLE KATELE-KAIOLO- ZEGOUA (32,5 Km) ET AMENAGEMENT DE 4 Km DE VOIRIE DANS LA LOCALITE DE KADIOLO	16
3.1. Séances de travail avec les services techniques.....	16
3.2. Réalisations physiques	17
3.3. Système de Suivi-évaluation	18
3.4. Situation financière	18

3.5.	Etat de passation des marchés.....	19
3.6.	Visite des réalisations physiques	20
	REGION DE SEGOU	21
4.	PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION DE LA PRODUCTION LAITIERE, Phase 2 (PRODEVALAIT II).....	21
4.1.	Séance de travail avec le FERLAIT, les Centres de collecte de lait et l'UGP.....	22
4.2.	Réalisations physiques	23
4.3.	Système de Suivi/évaluation	24
4.4.	Situation financière	24
4.5.	Etat de passation des marchés.....	25
4.6.	Visite des réalisations physiques sur le terrain.....	25
5.	PROJET DE CONSTRUCTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION EN SCIENCE DE LA SANTE (INFSS) DE SEGOU	26
5.1.	Séance de travail avec les services techniques de l'INFSS	27
5.2.	Réalisations physiques	28
5.3.	Système de Suivi/évaluation	28
5.4.	Situation financière	28
5.5.	Etat de passation des marchés.....	29
5.6.	Visite des réalisations physiques sur le terrain.....	29
II.	PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION.....	30
III.	DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS.....	31
	CONCLUSION.....	35
IV.	ANNEXES	36

INTRODUCTION

Dans le cadre du suivi physique et financier des Projets/Programmes d'investissements publics et suivant l'ordre de mission N° 0153/MEF-SG du 10 novembre 2021, une mission de la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPDP) s'est déroulée du 25 novembre au 4 décembre 2021, dans les régions de Koulikoro, Sikasso et Ségou.

L'équipe de la mission était composée de :

- M. Diakaria KONE, Planificateur à la DNPDP, Chef de la mission ;
- M^{me} HAIDARA Mariam DIAKITE, DNPDP, membre ;
- M^{me} Nassoum TRAORE, DNPDP, membre ;
- M. Sidi DAO, CPS/SDR, membre ;
- M. Yaya KONATE DNPDP, Chauffeur.

Au niveau de chaque région visitée, la mission a été appuyée par la Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

La présente mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPDP au titre de l'effet stratégique n°2 du Plan de Réforme de la gestion des Finances publiques au Mali (PREM) 2017-2021 intitulé : «**Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique**».

La situation des projets/programmes ayant fait l'objet de la mission se présente par Région comme suit :

- **Région de Koulikoro :**

- Projet d'Appui au Développement (PAD) au niveau de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguineda (OPIB).

- **Région de Sikasso:**

- Aménagement des Stades CAN et annexes;
- Construction de la bretelle Katélé-Kadiolo-Zégoua (32,5 Km) et aménagement de 4 km de voirie dans la localité de Kadiolo;
- Programme de Développement et de Valorisation de la Production Laitière au Mali, Phase 2 (PRODEVALAIT II).

- **Région de Ségou :**

- Programme de Développement et de Valorisation de la Production Laitière au Mali, Phase 2 (PRODEVALAIT II)

- Projet de Construction l'Institut National de Formation en Science de la Sante (INFSS) de Ségou.

Rappelons que l'objectif du programme annuel des missions de suivi de l'année 2021 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public inscrits au PTI 2021-2023 et au BSI 2021 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Sur les 100 projets et programmes, vingt-cinq (25) seront suivis dans le cadre de la mise en œuvre des activités inscrites dans le chronogramme 2021 du PREM.

(cf. TDR en annexe 1).

Les résultats attendus de cette mission sont :

- l'état d'exécution physique et financière des projets /programmes visités est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements liés à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

Dans le souci d'obtenir des informations partagées et fiables, la mission a rencontré plusieurs personnalités impliquées dans l'exécution desdits projets. Elle a également tenu à faire des entretiens préliminaires et restituer les résultats aux Unités de Gestion des Projets (UGP) et aux autorités administratives et politiques des localités concernées qui ont, en retour apprécié, cette démarche pédagogique avant de souhaiter plein succès pour la suite des travaux.

Ci-joint, la 22^{ème} Revue des projets/programmes (visités) à mi-parcours 2021 (annexe 2).

Le présent rapport est structuré autour des points suivants :

I. Déroulement de la mission

II. Principaux enseignements tirés de la mission

III. Suggestions, recommandations et propositions de solutions

IV. Annexes.

I. DEROULEMENT DE LA MISSION

Avant le démarrage effectif des travaux, la mission a procédé à une série de prises de contact avec certains services techniques tels que les CPS, les DFM, les DRPSIAP et les UGP. Ces prises de contact ont permis de les informer et surtout de prendre les dispositions pratiques pour une meilleure organisation de ladite mission. A cet égard, les documents suivants leur ont été envoyés :

- les TDR de la mission ;
- la copie scannée de l'ordre de mission ;
- la liste des projets à visiter ;
- la fiche de suivi –évaluation des projets ;
- la liste des documents de travail de la mission.

Dans les localités visitées, la mission a rendu une visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques avant de commencer le travail technique.

Sur le plan méthodologique, la mission proprement dite s'est déroulée en deux (2) phases. Une première phase de séances de travail avec les Unités de Gestion des Projets (UGP) et/ou les services techniques qui ont permis non seulement d'avoir une vue d'ensemble des projets (niveau d'exécution physique et financière, état de passation des marchés, mécanisme de Suivi-évaluation mis en place pour le pilotage du projet) mais aussi d'établir un calendrier consensuel pour la poursuite des travaux. Une seconde phase dite « visite des réalisations physiques sur le terrain », a permis de constater l'effectivité des réalisations, d'apprécier leur niveau d'exécution et de proposer des solutions aux difficultés rencontrées et d'échanger si possible avec les bénéficiaires.

Avant de quitter chaque localité, la mission a tenu à restituer et faire adopter les résultats obtenus par les UGP et les autorités administratives et politiques.

REGION DE KOULIOKRO

La Région de Koulikoro est concernée exclusivement par le Projet d'Appui au Développement (PAD) de l'Office du Périmètre Irrigué de Baguineda (OPIB).

1. PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT (APD) DE L'OFFICE DU PERIMETRE IRRIGUE DE BAGUINEDA (OPIB)

L'Office du Périmètre Irrigué de Baguineda (OPIB) est un Etablissement Public à caractère administratif, doté de la Personnalité morale et de l'autonomie financière. Il a été créé par la loi N°98-011/AN-RM du 19 Janvier 1998, son organisation et ses modalités de fonctionnement sont fixées par le décret N° 98-067/P-RM du 27 Février 1998.

L'office est concerné pour la présente mission, par la mise en œuvre du Projet d'Appui au Développement (PAD), exécuté sur la période 2021-2023. Il consiste à l'aménagement et la réhabilitation des digues.

1.1. Séance de travail avec l'OPIB

Après le rappel de l'objectif et du contexte de la mission par l'équipe de la DNPd, le Directeur général de l'OPIB dans son exposé, a mis en exergue les difficultés rencontrées par sa structure dans la gestion du contrat plan entraînant le dysfonctionnement du comité de pilotage et le retard dans l'élaboration dudit contrat plan. Ce qui fait que le dernier contrat plan allant de 2015 à 2017, n'a été évalué qu'en 2019. Il a également signalé que des efforts sont en cours pour le renouvellement des membres du comité de pilotage et qu'un projet de contrat plan couvrant la période 2022-2024 est dans le circuit de signature .

La mission a suggéré de réfléchir sur la possibilité d'insérer le PAD dans le nouveau contrat plan en vue d'obtenir un document unique pour la gestion de l'OPIB.

1.2. Réalisations physiques

A la date du 17 juin 2021, l'état d'exécution des travaux des six (6) lots que compose le marché du Projet d'Appui au Développement (PAD) se présente comme suit :

Lot1 : Revêtement de la tête morte PK 0 à PK 1,85, soit un taux global d'exécution physique de 2,80%.

Aucune action majeure n'a été réalisée, ce taux est relatif à l'installation de l'entreprise Awa BTP_SARL sur le chantier et le nettoyage des cunettes. Ce retard est imputable à la SOMAGEP dont les installations entraînent des difficultés dans la réalisation des travaux sur ledit lot.

Lot2 : Revêtement de la tête morte PK 1,85 à PK 3 ,85, soit un taux global d'exécution physique de 10, 60%

- le nettoyage de la cunette des tronçons
- le dressage partiel des talus
- la mise à niveau partielle du fond et des cavaliers des tronçons
- la fourniture et la pose partielle des sables de carrière
- la fourniture et la la pose partielle des films polyane
- la réalisation partielle du revêtement des talus et du fond du canal en béton armé

Lot3 : Revêtement de la tête morte PK 3,85 à PK 5,97, soit un taux d'exécution physique de 99, 69%

- le nettoyage de la cunette des tronçons
- le dressage des talus
- la mise à niveau du fond et des cavaliers des tronçons
- la fourniture et pose des sables de carrière
- la fourniture et pose des films polyane
- la réalisation du revêtement des talus et du fond du canal en béton armé

Lot 4 : Revêtement de la tête morte PK 5,97 à PK 7,75, soit un taux d'exécution physique de 100%

- le nettoyage de la cunette des tronçons
- le dressage des talus
- la mise à niveau du fond et des cavaliers des tronçons
- la fourniture et la pose des sables de carrière
- la fourniture et la pose des films polyane
- la réalisation du revêtement des talus et du fond du canal en béton armé

Lot 5 : Revêtement du côté gauche du lac des caïmans PK 7,75 à PK 10, soit un taux d'exécution physique de 100%

- le nettoyage de la cunette des tronçons
- le dressage des talus
- la mise à niveau du fond et des cavaliers des tronçons
- la fourniture et la pose des sables de carrière
- la fourniture et la pose des films polyane
- la réalisation du revêtement du talus gauche du lac

Lot 6 : Réhabilitation des pistes rurales, soit un taux d'exécution physique de 0%

- Aucune activité n'a été réalisée, le retard est dû à la lenteur dans les procédures de passation des marchés.

En résumé, le taux d'exécution physique global du projet est de 52% pour un délai consommé de 33%.

1.3. Système de Suivi-évaluation

Le suivi-évaluation du projet se fait à travers la tenue du comité de pilotage de l'OPIB qui est présidé par le représentant du Ministre de l'Economie et des Finances et qui regroupe les services techniques de l'Etat, l'OPIB et les producteurs.

Des rapports périodiques de suivi sont élaborés par la Division Planification et Suivi-évaluation de l'OPIB, qui assure la remontée de l'information au Ministère en charge de l'Agriculture par le biais de la Cellule de Planification et de Statistique du Secteur du Développement Rural (CPS/SDR).

1.4. Situation financière

Le coût total du Projet d'Appui au Développement de l'OPIB est 6 milliards de F CFA, entièrement financé sur le budget d'Etat à travers le Budget Spécial d'Investissement (BSI. Ce montant fait l'objet d'une autorisation d'engagement à hauteur du même montant et de crédits de paiement de 485 millions¹ et 2 milliards, respectivement pour les années 2021 et 2022.

¹ la dotation initiale est de 1 milliard de f CFA.

A la date du 30 juin 2021, le montant total notifié pour l'année 2021 est de 431 millions, soit un taux global de 7,18%.

1.5. Etat de passation des marchés

Un marché composé de six (6) lots est dans le circuit administratif de signature, à savoir les:

- Travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de Baguinéda et des pistes rurales en six (06) lots distincts : lot 1 : Revêtement de la tête morte PK 0 à 1,85, soit sur une longueur de 5.97Km. Ce marché a été attribué à l'entreprise Awa BTP SARL pour un montant de 1 391 587 735 F CFA TTC, payable sur 12 mois, payable sur les exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- Travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de Baguinéda et des pistes rurales en six (06) lots distincts : lot 2 : Revêtement de la tête morte PK 1,85 à PK 3,85. Ce marché, d'un délai d'exécution de douze (12) mois, a été attribué à l'Entreprise N'dje Construction pour un montant de 1 484 448 681 F CFA TTC payables sur les exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- Travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de Baguinéda et des pistes rurales en six (06) lots distincts : lot 3 : Revêtement de la tête morte PK 3,85 à PK 5,97, attribué à l'entreprise Soudanaise SARL pour un montant de 1 529 664 385 f CFA TTC, payable sur les exercices 2021, 2022 et 2023 et pour un délai d'exécution de douze (12) mois
- Travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de Baguinéda et des pistes rurales en six (06) lots distincts : lot 4 : Revêtement de la tête morte PK 5,97 à PK 7,70 pour un montant de 1 356 830 458 F CFA TTC payable sur les exercices 2021, 2022 et 2023, attribué à l'entreprise Diago- BTP SARL pour un délai d'exécution de douze (12) mois.
- Travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de Baguinéda et des pistes rurales en six (06) lots distincts : lot 5 : Revêtement du lac des Caïmans (PK 7,70 à PK 9,90) et travaux associés, attribué à l'entreprise CASE CONSTRUCTION pour un montant de 373 008 856 F CFA TTC, d'un délai d'exécution de douze (12) mois et payable sur les exercices 2021, 2022 et 2023 ;
- Travaux de réhabilitation du périmètre irrigué de Baguinéda et des pistes rurales en six (06) lots distincts : lot 6 : Construction de pistes rurales. Le coût de ce marché se

chiffre à 351 661 441 F CFA TTC, payable sur les exercices 2021, 2022 et 2023. Il a été attribué à l'entreprise Bamakoise de Construction pour un délai d'exécution de douze (12) mois.

Il faudra rappeler que les ordres de service des lots 1 à 5 ont été notifiés aux différentes entreprises le 15 mars 2021.

1.6. Visite des réalisations physiques:

La visite a porté sur :

- le revêtement de la tête morte PK 0 à PK 1,85 (lot 1) ;
- le revêtement de la tête morte PK 1,85 à PK 3 ,85 (lot 2);
- le revêtement de la tête morte PK 3,85 à PK 5,97 (lot 3) ;
- le revêtement de la tête morte PK 5,97 à PK 7,75 (lot 4) ;
- le revêtement côté gauche du lac des caïmans PK 7,75 à PK10 et travaux associés (lot5);
- la construction de pistes rurales (lot 6).

L'état d'exécution physique des différents lots est indiqué à la page 8 au niveau du point « **1.2. Réalisation physique** ». Les principales difficultés sont relatives:

- au retard dans les travaux des lots 1 et 6: ces retards seraient dus à l'installation d'un canal par la SOMAGEP dans le cadre du projet Sotuba2 (lot1) et de la lenteur dans les procédures de passation des marchés (lot6);
- au branchement illicite d'un particulier au canal afin de se ravitailler en eau sans l'accord préalable de l'OPIB.



Lot 1 ; Revêtement de la tête morte PK 0 à PK 1,85



Travaux de branchement illicite d'un particulier



Branchement SOMAGEP

REGION DE SIKASSO

Le projet d'aménagement des Stades CAN et annexes, le bitumage de la bretelle Katélé-Kadiolo-Zegoua et le Programme de Développement et de Valorisation de la Production Laitière, Phase 2 (PRODEVALAIT II) ont été visités.

2. PROJET D'AMENAGEMENT DES STADES CAN ET ANNEXES

Son objectif est de fournir les infrastructures socio sportives afin de permettre le développement du football malien. La mise en œuvre du projet contribuera à rehausser le niveau des stades en respectant les normes standards requises pour recevoir les compétitions internationales. C'est dans ce cadre, que le projet a vu le jour en prélude à la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) organisée par le Mali en 2002.

2.1. Séances de travail avec les services techniques

La mission a été reçue par la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports et la Direction du Stade Babemba TRAORE de Sikasso. Elle a présenté ses objectifs et le contexte de l'organisation de ladite mission marqué par l'intensification des suivis de terrain afin d'atteindre les objectifs consignés dans le PREM 2021.

Au cours des échanges, le Directeur du Stade a fait le point de l'état des lieux des infrastructures réalisées. Il est apparu aussi que les travaux de construction de l'échangeur de Sikasso ont touché environ une cinquantaine de mètres vers le côté Nord-Est du Stade endommageant ainsi un pan du mur de clôture avec ses servitudes et la nécessité du déplacement du réseau électrique. Il a également indiqué que le département en charge des infrastructures a donné son accord de principe pour la remise en état dudit mur.

Signalons que dans le cadre du Partenariat Public Privé (PPP), le Stade a établi un cadre de collaboration avec un particulier en vue de la gestion d'une salle de sports appelée « Kéné Sports ».

2.2. Réalisations physiques

Depuis le démarrage du projet jusqu'à ce jour, différents travaux ont été réalisés parmi lesquels, on peut citer :

- l'installation d'un forage équipé ;
- la reprise de la tuyauterie ;
- la réhabilitation de la pelouse

2.3. Système de Suivi-évaluation

Le système de suivi repose essentiellement sur le dispositif de suivi de l'administration. Tous les travaux sont suivis et supervisés par la direction du Stade qui en retour rend compte au département de tutelle.

Pour les travaux nécessitant le recrutement d'un prestataire privé, le contrôle et le suivi sont assurés pour les bureaux de contrôle recrutés à cet effet.

En outre, des missions de suivi physique et financier sont périodiquement organisées par la DNPDP et la CPS du Secteur Culture/Jeunesse pour s'enquérir, d'une part de l'évolution physique et financière du projet et, d'autre part, échanger avec les premiers responsables régionaux, locaux et les bénéficiaires directs.

2.4. Situation financière

Du démarrage du projet en 2004 au 30 juin 2021, le coût total s'élève à 4,661 milliards de F CFA, entièrement acquis sur le budget d'Etat pour un décaissement cumulé de 3, 581 milliards, soit un taux de décaissement de 76,83%.

2.5. Etat de passation des marchés

La mission n'a pas pu obtenir les copies des marchés conclus. Cependant, la situation des engagements fournis par la Direction des Finances et du Matériel du Ministère de la Jeunesse et des Sports, indique les informations suivantes :

- Marché relatif à la réhabilitation du Centre d'Entrainement pour Sportifs d'Elites de Kabala suivant mandat de délégation n°30 du 6 janvier 2020, pour un montant de 865 millions de F CFA ;
- Marché relatif à l'équipement du Centre d'Entrainement pour Sportifs d'Elites de Kabala suivant mandat de délégation n°236 du 31 mars 2020, pour un montant de 400 millions de F CFA ;
- Contrat relatif aux études architecturales techniques des travaux de réhabilitation du Stade Omnisport Modibo KEITA suivant mandat de délégation n°123 du 16 mars 2020, pour un montant de 15 millions de F CFA;
- Marché relatif à la réparation du système d'éclairage sur pilonne au Stade du 26 mars de Yirimadio du 6 avril 2020, pour un montant de 14 millions de F CFA ;
- Marché relatif aux études des travaux d'aménagement des voies d'accès et d'équipements dans le cadre de la mise du projet de Médecine sportive suivant mandat de délégation n°465 du 26 mai 2020, pour un montant de 15 millions de F CFA;
- Prise en charge de la réhabilitation et de l'équipement du stade du 26 mars suivant mandat de délégation n°4936 du 6 novembre 2020 pour un montant de 22 millions de F CFA;
- Marché relatif aux travaux d'une piscine au Centre d'Entrainement pour Sportifs d'Elites de Kabala suivant mandat de délégation n°4249 du 7 avril 2019 pour un montant de 19 millions de F CFA ;
- Contrat relatif à la réhabilitation du forage au Centre d'Entrainement pour Sportifs d'Elites de Kabala courant l'année 2021 .

A travers l'analyse des marchés ci-dessus, aucun contrat n'a été conclu au profit du Stade Babemba TRAORE de Sikasso.

2.6. Visite des réalisations physiques

La visite a été faite en présence du Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports et le Directeur Général du Stade. Elle a porté sur :

- la pelouse ;
- le tableau d'affichage;
- la salle de gymnastique ;
- le forage ;
- la cour et le mur de clôture.

Au cours de cette visite, la mission a constaté l'écroulement du mur de clôture, d'une part, dû aux travaux de construction de l'échangeur (côté Nord-Est) et, d'autre part, à un fort ruissellement de l'eau pluviale (côté Sud-Est). S'agissant de ce côté Sud-Est, les travaux de réparation entamés ont été abandonnés à mi-chemin par l'Entreprise recrutée à cet effet. Les raisons avancées seraient le non-paiement de ses dus.

En outre, la mission a également constaté la non fonctionnalité du tableau d'affichage.



Tableau d'affichage, en panne



Côté Nord-Est du mur de clôture endommagé par les travaux de l'échangeur



Côté Sud-Est du mur de clôture endommagé par le ruissellement de l'eau



Salle « Kene Sports » aménagée dans le cadre du PPP

3. PROJET DE CONSTRUCTION DE LA BRETELLE KATELE-KADIOLO-ZEGOUA (32,5 Km) ET AMENAGEMENT DE 4 Km DE VOIRIE DANS LA LOCALITE DE KADIOLO

L'objectif général du projet est de contribuer au désenclavement intérieur et extérieur du pays. De façon spécifique, il s'agit, entre autres, de :

- contribuer à l'amélioration de la mobilité entre Sikasso- Katélé -Kadiolo -Zégoua ;
- aménager et améliorer la voirie urbaine de la ville de Kadiolo ;
- promouvoir les activités dans le secteur du transport ;

Le projet a démarré en 2017 et devrait finir en 2021. Les composantes du projet sont :

- l'aménagement de la bretelle Katélé-Kadiolo-Zégoua long de 32,5 kilomètres ;
- l'aménagement des voiries de Kadiolo :
 - Axe 1 : Marché- sortie vers Fourou (1630 mètres linéaires) ;
 - Axe 2 : Grande mosquée -Mairie – Bureaux du cercle de Kadiolo (897.39 mètres linéaires) ;
 - Axe 2 bis : Ruelle de grande mosquée vers la bretelle (263.66 mètres linéaires) ;
 - Axe 3 : Place monument des martyrs -nouveau CSCOM (0,750 km) ;
 - Axe 4 : Maison blanche, axe 1, sortie vers Fourou (681.30 mètres linéaires) ;
 - Rue de la gare : tronçon entre la gare et la bretelle (175 mètres linéaires).
- la réalisation de l'éclairage public sur l'ensemble des axes ;
- la construction et l'équipement des infrastructures socio sanitaires.

3.1. Séances de travail avec les services techniques

La mission a tenu une séance de travail à la Direction Régionale des Routes de Sikasso. Au cours de cette séance, il a été présenté les objectifs et les attentes de la mission. Ensuite le Directeur Régional a rappelé la genèse du projet en insistant sur le fait que Kadiolo est une zone agro-pastorale donc la construction et le bitumage de la route permettra d'améliorer la fluidité du trafic et de faire prospérer le commerce surtout avec la République de la Côte d'Ivoire.

Quant au Chef de la Subdivision des routes, il a signalé les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre et qui ont contribué à retarder l'exécution normale du projet.

S'agissant de la rencontre avec les entreprises et le bureau de contrôle, il a été signalé que les travaux ont été suspendus entre août 2019 et février 2020. Ce qui aurait entraîné un troisième

avenant afin de proroger le délai contractuel. Les difficultés évoquées sont relatives, entre autres, à :

- la modification du marché de base, entraînant le dépassement des 4 km de voiries à 10 km;
- la revue des études ;
- au déplacement du réseau ;
- l'expropriation.

La mission a rendu une visite de courtoisie au Maire de la commune urbaine de Kadiolo, qui a exprimé le souhait d'avoir un ouvrage d'art au niveau de la RN 3 et le bitumage du tronçon Kadiolo-Fourou-Kadiana.

3.2. Réalisations physiques

Les travaux sont en cours d'exécution, leur état d'avancement par lot au passage de la mission se présente comme suit :

Lot 1 : Travaux de construction et de bitumage de la bretelle-Katéle RN7 Kadiolo-Zégoua (32,5 km)

Désignation	Réalisés
Installation et Repli du chantier	90%
Dégagement et Préparation de terrain	99,67 %
Terrassement	100%
Corps de chaussée	100%
Revêtement assainissement et ouvrage	100%
Eclairage public	0%
Signalisation et Equipement de Sécurité	0%
Provision pour déplacement de Réseaux et Divers	0%
Mesures Environnementales et Sociale	60%
TOTAL	93,50%

Travaux d'Aménagement de 4 km de Voiries urbaines dans la ville de Kadiolo

Désignation	Réalisés
Installation et Repli du chantier	100%
Dégagement et Préparation de terrain	100 %
Terrassement	100%
Corps de chaussée	100%
Revêtement assainissement et ouvrage	100%
Eclairage public	0%
Signalisation et Equipement de Sécurité	0%
Provision pour déplacement de Réseaux et Divers	0%
Mesures Environnementales et Sociale	0%
TOTAL	92,21%

Lors de la visite de Madame le Ministre des Transports et des Infrastructures le 09 octobre 2021, il a été instruit au groupement d'entreprises de respecter le délai contractuel fixé au 31 décembre 2021,

3.3. Système de Suivi-évaluation

Le projet a fait l'objet de maîtrise d'ouvrage délégué avec l'AGETIPE qui assure la gestion des travaux sur le terrain. Le suivi et le contrôle des travaux sont assurés par le bureau CIRA-SA, qui comporte en son sein du personnel technique nécessaire (géotechniciens, topographes, ingénieurs, environnementalistes, surveillants, etc) pour mener à bien, entre autres :

- l'approbation des plans d'exécution proposés par l'entreprise ;
- la vérification de la conformité des travaux exécutés par rapport aux plans d'exécution ;
- l'établissement des fiches de contrôle qualité ;
- le suivi de la tenue du journal de chantier et des réunions de chantier;
- la production de rapports périodiques.

3.4. Situation financière

Les travaux ont fait l'objet d'une convention de maîtrise d'ouvrage délégué dont le montant total est de 24 119 204 971 F CFA, exclusivement financé sur le budget national et payable sur les exercices 2016, 2018 et 2019. Ce montant est détaillé dans le tableau ci-après:

Désignation	Montant en F CFA
Montant délégué du projet	23 191 543 241
Contrôle et surveillance des travaux	1 104 359 202
Travaux	22 087 184 039
Honoraire maître d'ouvrage délégué (4%)	927 661 730
TOTAL	24 119 204 971

Au regard de la clôture des exercices budgétaires prévus pour le paiement des marchés (2016-2018-2019), plusieurs lettres dérogatoires ont été initiées en vue d'autoriser lesdits paiements sur les exercices budgétaires 2020 et 2021.

Le montant total de la convention, soit 24 119 204 971 F CFA a fait l'objet de mandats émis au Trésor public dont le détail est consigné dans le tableau suivant:

Situation des paiements

Exercices budgétaires	Montant en F CFA	Observations
2017	1 000 000 000	mandat émis
2018	814 340 000	mandat émis
2018	1 328 660 000	mandat émis
2019	6 312 750 000	mandat émis
2020	3 000 000 000	mandat émis
2020	4 000 000 000	mandat émis
2021	5 350 000 000	mandat émis
2021	1 632 500 000	mandat émis
2021	680 954 971	Engagé
2020	24 119 204 971	

Pour un coût total de 24,119 milliards de FCFA, un montant de 23, 438 milliards de francs CFA ont été liquidés, soit un taux de 97,18% à fin novembre 2021. Le montant prévu sur l'exercice 2021 permettra de solder les différents marchés.

3.5. Etat de passation des marchés

Les travaux ont fait l'objet d'une convention sous le n° 007/2017/IP de maîtrise d'ouvrage délégué avec l'AGETIPE. A cet égard, le marché n°00524/DGMP/DSP 2017 du 2 novembre 2017 comprenant 2 lots a été conclu :

- Lot 1 : Travaux de construction et de bitumage de la bretelle-Katéle RN 7 Kadiolo-Zégoua (32.5 km) et;
- Lot 2 : Travaux d'Aménagement de 4 km de voiries urbaines dans la ville de Kadiolo.

Le tableau ci-dessus retrace l'état des marchés conclus:

Titulaire du Marché	Groupement d'Entreprise ECGF/EMCM (lot 1 et lot 2)
Montant du Marché	Lot 1: 18 981 924 125 F CFA TTC Lot 2: 2 777 998 421 F CFA TTC
Délais d'exécution	15 mois Lot1 et 12 mois Lot 2
Financement	Budget national

CONTRAT DE CONTROLE ET DE SURVEILLANCE

Titulaire du Marché	Conseil-Ingénierie-et Recherche Appliquée (CIRA-SA)
Montant du Marché	775 230 680 F CFA TTC
Délais d'exécution	17 mois
Financement	Budget national

3.6. Visite des réalisations physiques

La mission accompagnée du Chef de la Subdivision des Routes de Sikasso, le Groupement d'Entreprise ECGF/EMCM et le bureau CIRA-SA ont parcouru les 2 lots, à savoir : lot 1 (travaux de construction et de bitumage de la bretelle-Katéle RN 7 Kadiolo-Zégoua, 32,5 km) et le lot 2 (travaux d'aménagement de 4 km de voiries urbaines dans la ville de Kadiolo).

Il a été constaté avec satisfaction que les travaux sont assez avancés voire terminés par endroit malgré le retard considérable enregistré par rapport aux délais initiaux. Ainsi, le groupement d'entreprise s'attèle au respect des instructions données par le Ministre des Transports et des Infrastructures, pour la fin des travaux fixée en fin décembre 2021.

En outre, la mission a constaté la lenteur accusée dans l'installation des éclairages publics, justifié essentiellement par les difficultés rencontrées dans l'acheminement de certains matériels à partir de Dakar en passant par Bamako.



Route Katélé-Kadiolo



Aménagement de voirie urbaine

REGION DE SEGOU

La Région de Ségou a été concernée par le PRODEVALAIT et le projet de construction de l'INFSS de Ségou.

4. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION DE LA PRODUCTION LAITIERE, Phase 2 (PRODEVALAIT II)

Le PRODEVALAIT a pour objectif général de contribuer à la valorisation du lait local et spécifiquement de :

- accroître significativement la production locale de lait ;
- assurer la commercialisation du lait ;
- Implanter des industries de transformation et de valorisation du lait local.

Pour ce faire, la stratégie consistera à :

- Intensifier la production de lait par l'organisation de bassins laitiers autour des centres de consommation laitière ;
- Améliorer la performance des troupeaux laitiers par l'insémination artificielle à travers le croisement avec des races exotiques ;
- Assurer la collecte régulière du lait des centres de collecte vers les unités de commercialisation et de transformation ;

- Implanter les unités de transformation laitière dans les grandes villes du pays ;

La première phase du projet a été exécutée de 2009 à 2019. Cette deuxième phase, d'une durée de cinq (05) ans, couvrira la période 2020-2024.

4.1. Séance de travail avec le FERLAIT, les Centres de collecte de lait et l'UGP

Plusieurs séances de travail ont eu lieu avec, d'une part, la Fédération Régionale des unions des sociétés coopératives de producteurs de lait de Sikasso (FERLAIT), les centres de collecte de Koutiala et de Deh (Région de Sikasso), et d'autre part, les centres de collecte de lait de Zambougou et Konobougou (Région de Ségou).

Au cours des échanges aux différentes localités, il a été expliqué l'objectif et le contexte de la mission qui ont été appréciés par les bénéficiaires. En retour, les responsables de ces centres ont également fait part de leur condition de travail en termes de disponibilité d'équipements, de formation, d'approvisionnement et de commercialisation de lait, du statut et texte de fonctionnement, de difficultés et de perspectives pour le bon fonctionnement desdits centres.

Le FERLAIT en tant que fédération des unions des sociétés coopératives de Sikasso, se propose non seulement, d'ouvrir de nouveaux centres dans les localités de Zegoua, Loulouni, Yorosso et Kadiolo, mais aussi, d'ériger les centres de collecte en centres de services des éleveurs en vue de pouvoir leur fournir diverses prestations telles que l'insémination, l'alimentation du bétail et la transformation du lait.

Au niveau de tous les centres visités, les difficultés évoquées sont relatives, relatives à :

- l'insuffisance d'équipements (centre de collecte de la Coopérative SIGIDA NÔNÔ de Koutiala);
- la rareté de l'aliment bétail (tous centres) ;
- le retard dans le paiement de lait par IKANONO (centres de Sikasso) ;
- l'insuffisance de personnel du centre de collecte de la Coopérative des Producteurs de Lait de Déh (COPROLAIT) ;
- l'existence de la fièvre aphteuse dans la Région de Sikasso ;
- absence de convention formelle de collaboration avec IKANONO (tous les centres) ;
- difficultés d'accès aux sites de collecte (tous centres).

S'agissant de la rencontre avec l'Unité de Gestion du Projet (UGP), il est prévu l'organisation d'une rencontre afin de formaliser le cadre de collaboration entre les centres de collecte et IKANONO et la création des centres de Kangaba et de Nioro. La mission a été informée du déploiement courant l'année 2020, de six (6) tricycles frigorifiques dans les centres de Diré, Sévaré et Djéné.

4.2. Réalisations physiques

Du démarrage du projet à la date de passage de la mission, les différentes réalisations du projet se résument comme suit :

Infrastructures:

- . Réalisation de 32 Centres de collecte de lait ;
- . Réhabilitation de 04 centres de collecte fonctionnels ;
- . Réalisation de 03 forages équipés en panneaux solaires;
- . Implantation de 07 kiosques de vente de lait.

Matériels roulants acquis:

- . Achat de véhicules Pik Up ;
- . Achat de 07 motos tricycles ;
- . Achat de 26 motos pour inséminateurs ;

Equipements acquis:

Equipements de 15 centres de collecte en

- . Tanks à lait ;
- . Pasteurisateur à gaz ;
- . Groupes électrogènes;
- . Petits matériels de labo ;
- . Congélateurs à gaz ;
- . Achat de 6 congélateurs solaires;
- . Kits d'éclairage solaire ;
- . Achat de 02 bidons en Inox et autres matériels ;
- . Achat de 20 kits d'insémination artificielle ;

- . Achat de six (6) tricycles frigorifiques.

Renforcement de capacité des producteurs de lait:

- . Formation des acteurs sur les techniques de transformation, de conditionnement et de commercialisation du lait local ;
- . Formation des producteurs en marketing et élaboration de plan d'affaires.

4.3. Système de Suivi/évaluation

Le système de suivi-évaluation mis en place est basé sur les services déconcentrés de l'État pour la remontée de l'information, notamment de la Direction Nationale de Production et des Industries Animales, les Directions Régionales des Productions et Industries Animales (DRPIA), les Services Locaux des Productions et Industries Animales (SLPIA) et les Unités d'Appui aux Productions et Industries Animales (UAPIA). Au niveau de la Coordination du Projet, l'animation et le fonctionnement du système sont assurés par le Responsable Suivi-Evaluation du Projet. Ce dernier analyse, traite et consolide les données primaires provenant des services déconcentrés. Enfin, il organise des visites de terrain et rencontres afin de vérifier les informations fournies par les services déconcentrés dans le cadre de la production régulière des rapports périodiques de suivi des activités du projet.

Les organes d'orientation et de gestion sont le comité d'orientation et de pilotage, le comité technique opérationnel, les cadres de concertation technique régional dans les dix régions que couvrent le projet, l'Unité de Gestion du Projet et les services centraux et déconcentrés de l'Etat.

4.4. Situation financière

Le coût total du projet est de 9 milliards de F CFA dont 981 millions de financement acquis et 679 millions de décaissement, soit un taux global de 69,22%.

Sur le financement acquis, 500 millions sont issus du budget d'Etat et 481 millions de F CFA provenant de la Suisse (DDC)², soit respectivement un taux de 39,60% et 100% pour les financements intérieur et extérieur.

² financement extérieur ponctuel intervenu en 2020.

4.5. Etat de passation des marchés

Aucune information n'a pu être obtenue sur la situation des marchés.

4.6. Visite des réalisations physiques sur le terrain

Outre, la Fédération Régionale des Unités des Sociétés Coopératives des Producteurs de Lait dans la Région de Sikasso (FERLAIT), la visite des réalisations physiques a porté sur les centres de collecte suivants:

- Centre de collecte de la Coopérative des Producteurs de Lait du village de Déh (COPROLAIT);
- Centre de collecte de la Coopérative SIGIDA NÔNÔ de la ville de Koutiala;
- Centre de collecte de la Coopérative du village de Zambougou;
- Centre de collecte de la Coopérative du village de Konobougou.



Centre de collecte de lait de la Coopérative de Zambougou



Séance de Pasteurisation du lait au centre de Zambougou



Lait collecté au centre de Konobougou



Tank refroidisseur de la COPROLAIT de Déh

La mission a constaté les éléments positifs suivant :

- organisation des producteurs en fédérations et coopératives dans les bassins laitiers;
- approvisionnement régulier en lait des centres de collecte;
- réalisation de bénéfice au niveau de tous les centres;
- existence d'un magasin de stockage de fourrages réalisé par la coopération Suisse (DDC) au niveau certaines localités dont Deh.

Cependant, force est de constater que des insuffisances voire difficultés ont été identifiées, parmi lesquelles, on peut retenir :

- l'existence de la fièvre aphteuse dans la Région de Sikasso ;
- l'insuffisance d'équipement dans les centres de collecte de Koutiala, Zambougou et Konobougou ;
- la rareté de l'aliment bétail (tous centres) ;
- la difficulté d'accès à certains sites de collecte;
- la non formalisation du cadre de collaboration avec IKANONO (Centres de Sikasso) ;
- l'insuffisance de personnel (centre de collecte Déh) ;
- le faible niveau des acteurs à la maîtrise des techniques de transformation, de conditionnement et de présentation du compte d'exploitation (tous centres de collecte) ;
- le retard dans le paiement de lait par IKANONO.

5. PROJET DE CONSTRUCTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION EN SCIENCE DE LA SANTE (INFSS) DE SEGOU

L'INFSS est un établissement public national à caractère scientifique et technologique, créé par ordonnance n°2004-032/P-RM du 23 septembre 2004. Il a pour missions de contribuer au développement des ressources humaines en santé. A cet effet, il est chargé de:

- assurer la formation initiale et continue des personnel paramédical ;
- participer à la recherche dans les domaines de la santé de la formation ;
- réaliser des études et des expertises entrant dans le cadre de sa mission.

Les organes d'administration et de gestion de l'INFSS sont l'assemblée générale, la direction générale et le conseil scientifique et de perfectionnement.

Dans le cadre de la déconcentration de l'Institut, quatre (04) antennes régionales ont été créées dans les régions, à savoir: Kayes, Sikasso, Ségou et Mopti. L'inscription de la dotation à partir de 2021 permettra à l'INFSS de Ségou de se doter d'un bâtiment public adéquat en vue d'améliorer les conditions de travail du personnel.

5.1. Séance de travail avec les services techniques de l'INFSS

- Séance de travail avec l'INFSS de Ségou

Au cours de cette rencontre, le chef de la mission a rappelé l'objectif de la mission qui est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière des projets et programmes d'investissement public inscrits au PTI 2021-2023 et au BSI 2021 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances, Cf TdR, annexe 1.

La direction de l'INFSS de Ségou, à travers le responsable de la filière Infirmierie d'Etat (le Directeur étant empêché), a remercié et apprécié cet objectif avant de rappeler que l'Institut compte un effectif de 96 élèves pour l'année scolaire 2021-2022 réparti entre les deux (2) filières que sont : Infirmier d'Etat et Sage-femme. Il a également expliqué la genèse de l'acquisition du premier terrain dont le processus a été arrêté, car il appartenait à un particulier. Ainsi, suite à cet échec, l'Institut a acheté un nouveau terrain situé au quartier administratif de Ségou (non loin de la CANAM) et qui dispose d'un titre foncier provisoire.

- Séance de travail avec l'INFSS de Bamako

A Bamako, la séance de travail a eu lieu entre la mission et le service financier de l'INFSS. L'agent comptable a signalé que les trois (03) antennes régionales (Kayes, Sikasso et Mopti) disposent d'un bâtiment public, excepté celle de Ségou dont les charges locatives atteignent 6 millions par an. On note aussi que les études architecturales ont été réalisées en 2015 par le bureau CADAU. Il est utile de rappeler que le prix d'achat estimatif du terrain est de 1,500 milliards de F CFA.

Les difficultés rencontrées dans le processus d'acquisition du terrain sont relatives, d'une part aux travaux entrepris par un particulier sur le premier site suite à une décision de la Cour Suprême, et d'autre part, à l'infructuosité du marché auquel deux (02) prestataires ont soumissionnés (2^{ème} site).

5.2. Réalisations physiques

La seconde tentative d'acquisition d'un terrain est en cours au quartier administratif de Ségou. Ce terrain a été enregistré sous réquisition n°146/BDC-SEG du 12 août 2021, d'une superficie de 30 a 00Ca dispose d'un titre foncier provisoire au nom de l'INFSS.

5.3. Système de Suivi/évaluation

Le suivi est assuré par l'INFSS à travers la direction générale et l'antenne de Ségou. La DNPd en collaboration avec la CPS Education effectuent des missions de suivi pour s'enquérir de l'état d'avancement des travaux. Une entreprise de contrôle et de surveillance sera recrutée, au moment opportun, pour suivre de façon spécifique les travaux de construction.

5.4. Situation financière

Le Coût total de construction de l'INFSS est de 776, 761 millions arrondi à **800 millions de F CFA**. Ce montant servira à la contraction du bloc pédagogique de ladite école. Cependant, il faut rappeler que l'Institut avait introduit pour les travaux d'arbitrage budgétaire 2021, un APD (réalisé en juin 2015) dont le coût total s'élève à 1,578 milliards de F CFA sur lequel, la construction du bloc pédagogique a été retenue.

Sur ce cout de 800 millions, un montant de 200 millions de F CFA a été inscrit au titre du BSI 2021 sur lequel aucun décaissement n'a été effectué suite aux difficultés rencontrées dans l'acquisition du terrain, soit un taux de 0%. Pour l'année 2022, un crédit de paiement de 400 millions est inscrit.

Le détail de l'APD par grande masse est consigné dans le tableau ci-après :

Situation globale du projet de l'INFSS de Ségou soumis à la DNPDP

NTITULE	MONTANT (En CFA)
Généralité	21 090 000
Bloc administratif	589 984 300
Bloc pédagogique	776 761 765
Guérite	16 194 750
Bloc de toilettes	11 528 606
Local transfo	4 877 489
Local groupe	2 642 369
Aménagement	75 000 000
Parking	55 000 000
Clôture	25 006 500
TOTAL	1 578 085 779

5.5. Etat de passation des marchés

Aucun marché n'a été conclu.

5.6. Visite des réalisations physiques sur le terrain

La visite a porté sur le terrain nu enregistré sous réquisition n°146/BDC-SEG du 12 août 2021, d'une superficie de 30 a 00Ca, objet du titre foncier provisoire au nom de l'INFSS. La mission a constaté que ledit terrain est exigü et inapproprié pour la construction d'une école.



Terrain nu de l'INFSS de Ségou situé à côté de la CANAM non loin de la DRPSIAP

II. PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS TIRES DE LA MISSION

Les principaux enseignements tirés au terme de la présente mission de suivi se résument à :

- l'appréciation des réalisations visitées sur le terrain ;
- la collecte des données fiables sur l'état d'exécution physique et financière des projets visités ;
- la visibilité des missions et attributions de la DNPD par certains acteurs sur le terrain ;
- la mise en place par l'Etat, à travers les services techniques appropriés et les collectivités décentralisées, de mécanismes pour assurer la viabilité/pérennité des infrastructures réalisées après la clôture des Projets ;
- l'éroulement du mûr de clôture du Stade ;
- le retard accusé dans les travaux de la Route Katelé-Kadiolo-Zegoua et dans les lots 1 et 6 du Projet d'Appui au Développement de l'OPIB ;
- l'insuffisance d'équipements des centres de collecte du PRODEVALAIT ;
- existence de la fièvre aphteuse dans la Région de Sikasso (PRODEVALAI);
- le retard dans l'acquisition du terrain par l'INFSS de Ségou;
- la nécessité de pérenniser les missions de suivi physique et financier eu égard à l'importance de disposer d'informations fiables et actualisées sur le niveau de réalisation des activités sur le terrain.

III. DIFFICULTES RENCONTREES, SUGGESTIONS, RECOMMANDATIONS ET PROPOSITIONS DE SOLUTIONS

N°	Difficultés/Problèmes Rencontrés	Causes	Mesures/Solutions proposées	Structures/Organismes responsables	Délai d'exécution
PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT (APD) DE L'OPIB					
1	Retard dans les travaux des lots 1 et 6	<ul style="list-style-type: none"> - Installation des équipements de la SOMAGEP dans le canal (lot1) : - Retard dans les procédures de passation des marchés (lot 6) 	<ul style="list-style-type: none"> - Entreprendre des discussions avec la SOMAGEP ; - Diligenter les procédures de passation des marchés 	OPIB, SOMAGEP, DGMP-DSP, Sous-préfecture, Entreprise	Avant le démarrage de la campagne 2022-2023
2	Retard dans l'élaboration de nouveau contrat plan.	<ul style="list-style-type: none"> - Dysfonctionnement du Comité de pilotage ; - Irrégularité dans la tenue des sessions du Comité de pilotage 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstituer et/ou rappeler le Comité de pilotage ; - Tenir régulièrement les sessions du Comité de pilotage. 	MEF, MDR, OPIB, producteurs	Année 2022
3	Branchement illicite sur le canal de l'OPIB	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'information et de communication sur les avantages et les formalités à remplir pour accéder à l'eau et au périmètre ; - Insuffisance de suivi rapproché 	<ul style="list-style-type: none"> - Intensifier les campagnes d'informations et de communication ; - Renforcer le suivi rapproché 	MDR, OPIB, exploitants	Sans délai

PROJET D'AMENAGEMENT DES STADES CAN ET ANNEXES					
1	Eroulement du mur de clôture du Stade Babemba TRAORE de Sikasso	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux de l'échangeur ; - Insuffisance dans l'exécution du contrat avec l'Entreprise ayant arrêté les travaux à mi-parcours 	<ul style="list-style-type: none"> - Réparation de la clôture ; - Reprise des travaux abandonnés et paiement des décomptes de l'Entreprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère en charge des Infrastructures ; - Ministère en charge des Sports, - Direction du Stade; - Entreprises. 	Immédiat
PROJET DE CONSTRUCTION DE LA BRETELLE KATELE-KAIOLO-ZEGOUA (32,5Km) ET AMENAGEMENT DE 4 Km DE VOIRIE DANS LA LOCALITE DE KADIOLO					
1	Retard dans les travaux	<ul style="list-style-type: none"> - Suspension des travaux ; - Lenteur dans l'acheminement de certains matériaux ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Accélérer le rythme du travail; - Diligenter l'acquisition et l'acheminement des matériels 	Ministère en charge des Infrastructures, Entreprises: ECGP/EMCM, Bureau: CIRA-SA	Immédiat
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT ET DE VALORISATION DE LA PRODUCTION LAITIERE, Phase (PRODEVALAIT II)					
1	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de fonctionnement des centres de collecte de lait 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance d'équipement dans le centre de collecte; - Insuffisance d'entretien; - Insuffisance de formation sur l'utilisation des équipements ; - Inexistante d'un document de programmation pluri annuel des investissements. 	<ul style="list-style-type: none"> - acquérir les équipements nécessaires; - Entretien régulier des équipements; - Former le personnel ; - Elaborer un programme triennal d'intervention. 	<ul style="list-style-type: none"> - MDR - Centres de collecte de Koutiala, Zambougou et Konobougou ; - UGP/PRODEVALAIT 	2022-2023

2	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de la fièvre aphteuse 	<ul style="list-style-type: none"> - Non suivi des animaux ; - Insuffisance de vaccination 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi régulier des animaux ; - Vaccination régulière des animaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Centres de la Région de Sikasso ; - DNSV ; - Eleveurs. - UGP/PRODEVALAIT 	Immédiat
3	<ul style="list-style-type: none"> - Rareté de l'aliment bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance dans le dispositif d'approvisionnement des centres en aliment bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux organiser le système d'approvisionnement ; - Construction de magasins de stockage de l'aliment bétail 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous centres de collecte ; - DNPIA - UGP/PRODEVALAIT 	Immédiat
4	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté d'accès à certains sites de collecte: 	<ul style="list-style-type: none"> - Dégradation des pistes rurales 	<ul style="list-style-type: none"> - Réhabiliter les pistes 	<ul style="list-style-type: none"> - Centres de collectes ; - UGP/PRODEVALAIT, DNPIA 	Année 2022-2023
5	<ul style="list-style-type: none"> - Retard dans le paiement par IKANONO 	<ul style="list-style-type: none"> - Non formalisation du cadre de collaboration avec IKANONO; - Insuffisance de personnel approprié. 	<ul style="list-style-type: none"> - Etablir une convention de collaboration: - Impliquer UGP/PRODEVALAIT ; - Formation du personnel. 	<ul style="list-style-type: none"> - UGP/PRODEVALAIT ; - Centres de collecte de Sikasso ; - FERLAIT de Sikasso 	2022
6	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance dans la commercialisation du lait 	<ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance de formations et faible niveau des membres des coopératives; - Insuffisance d'équipements ; - Retard dans le paiement par IKANONO 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les capacités des acteurs à la maîtrise des techniques de transformation, de conditionnement et d'établissement du compte 	<ul style="list-style-type: none"> - Coopératives des Centres de collecte de Sikasso ; - FERLAIT de Sikasso ; - UGP/PRODEVALAIT ; - Usine IKANONO ; 	Année 2022

			d'exploitation des centres de collecte du lait ; - Acquisition d'équipements ; - Paiement des arriérés par IKANONO		
PROJET DE CONSTRUCTION DE L'INSTITUT NATIONAL DE FORMATION EN SCIENCE DE LA SANTE (INFSS) DE SEGOU					
1	Etroitesse du terrain	<ul style="list-style-type: none"> - Mauvaise planification; - Manque de suivi rapproché 	<ul style="list-style-type: none"> - Chercher un nouveau terrain plus grand; - Bien planifier. 	INFSS, DRC, DRUH, Gouvernorat	Immédiat

CONCLUSION

La présente mission s'inscrit dans le cadre des actions de la DNPD au titre du Plan de Réforme de la gestion des Finances Publiques au Mali, à travers l'amélioration de l'exhaustivité et la fiabilité des données recueillies sur les Projets/Programmes d'investissements publics au Mali, d'une part et l'optimisation de l'utilisation des ressources et l'efficacité de la dépense publique, d'autre part.

Elle a comme objectif de recueillir et de publier des informations fiables, actualisées et transparentes sur l'exécution physique et financière des Projets/Programmes (P/P) au Mali en vue d'améliorer la qualité de programmation et de budgétisation des investissements publics.

Elle a été mise en œuvre à travers les entretiens auprès des Unités de Gestion des Projets (UGP), les services techniques, les collectivités, les bénéficiaires et la visite de certaines réalisations.

Disposant de ces éléments, nous pouvons dire que cette mission de Suivi-évaluation a été d'une importance capitale dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des investissements publics au Mali. Ainsi, elle a permis de faire le point de la situation d'exécution physique et financière des différents projets et programmes visités, d'apprécier la qualité des investissements réalisés sur le terrain et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances. En outre, les échanges menés avec les acteurs et certains bénéficiaires sur le terrain ont permis de proposer de solutions aux contraintes et difficultés signalées.

IV. ANNEXES

Annexe 1 : TDR

Annexe 2 : 22^{ème} Revue des Projets/Programmes (visités) à mi- parcours 2021

Annexe 3 :Ordre de Mission

*MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES*

*République du Mali
Un Peuple-Un But-Une Foi*

*DIRECTION NATIONALE DE LA
PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT*



**TERMES DE REFERENCE DU PROGRAMME
ANNUEL DE SUIVI PHYSIQUE ET FINANCIER
DES PROJETS ET PROGRAMMES
D'INVESTISSEMENTS PUBLICS POUR L'ANNEE
2021**

Effet stratégique n°2 du PREM: " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique".

Activité 2.1.3.4: "Intensifier les missions de suivi des projets et programmes"

Mars 2021

I - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

I - 1 - Contexte

Le suivi trimestriel de l'exécution du BSI a été régi par l'Instruction **N° 3/MP-MFC du 3 Septembre 1990** pour mieux suivre l'exécution du BSI avec la possibilité de sanctionner les gestionnaires de projets défaillants.

Les conclusions du séminaire sur le « Renouveau de la Planification » tenu à Ségou du 15 au 18 janvier 1996, font ressortir entre autres, la faiblesse du système de conception, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des projets et programmes de développement. A cet égard, il a été recommandé la mise en place d'un mécanisme de suivi-évaluation systématique des projets et programmes.

Toutefois, malgré des efforts considérables déployés, le processus de suivi-évaluation des investissements publics reste problématique.

L'«**Etude sur l'amélioration des taux de décaissement des projet et programmes au Mali** » indique dans ses conclusions :

- une faiblesse du suivi des projets et programmes (P/P) au niveau des ministères de tutelle;
- un manque de ressources humaines compétentes au niveau des CPS;
- des comités de pilotage chargés de la supervision des P/P dont la fonction se résume à des réunions périodiques.

Aussi, «**l'Etude diagnostique du système de Sélection, de Programmation et de Suivi-Evaluation des Projets/Programmes d'Investissement Public assortie d'un Plan d'Action pour le Renforcement des Capacités** » relève également quelques insuffisances du système de suivi-évaluation des projets et programmes :

- ◆ le suivi physique de l'état d'exécution technique des projets inscrits au PTI se fait très timidement et se limite à de rares visites de terrain effectuées par les CPS et les DTSS dans le cadre de leurs missions ordinaires;
- ◆ le cadre de concertation semestriel (2 fois par an) sous l'autorité de la DNPD et qui regroupe les DAF et les CPS qui passe en revue l'exécution des projets sectoriels ainsi que l'état d'évolution des nouveaux projets dans leur cycle, n'est pas suffisamment développé;
- ◆ les problèmes récurrents liés aux outils sont surtout le mauvais remplissage des fiches BSI, le retard de transmission et les lenteurs dans les feedback;
- ◆ le suivi technique des programmes régionaux qui exige les visites de terrain au sein des projets en exécution sous l'égide du Conseil Régional avec la participation de la DRPSIAP, des DRS et des PTF n'est pas encore généralisé;
- ◆ l'utilisation de fiches de suivi-évaluation des projets/programmes n'est pas généralisée. Le rôle central que doit jouer le Conseil Régional dans le domaine notamment du suivi de la mise en œuvre des mesures et de la diffusion des résultats du suivi financier des projets régionaux reste à initier.

I – 2 – Justification

Le gouvernement du Mali fournit des efforts pour accroître ses dépenses d'investissement dans le budget de l'Etat. Cette orientation de politique économique est particulièrement affirmée depuis les années 2010, dans le cadre du programme soutenu par la facilité élargie de crédit avec le FMI.

Ainsi, des financements très importants sont consentis chaque année dans la mise en œuvre de projets, programmes ou politiques publiques de développement pour l'amélioration des conditions de vie des populations. La mise en œuvre de ces projets et programmes d'investissement public est en partie assurée par l'aide publique au développement des Partenaires Techniques et Financiers (PTF).

A cet effet, les exigences d'efficacité et de transparence de l'action publique vis-à-vis des populations bénéficiaires et des partenaires techniques et financiers voudraient que chaque acteur, à quelque niveau que ce soit, soit redevable de ses agissements.

Le suivi-évaluation des politiques publiques et des projets/programmes doit être inscrit au centre de l'action publique afin de concrétiser et de rendre visibles les efforts du Gouvernement et impose aux acteurs impliqués dans la planification, la programmation et la gestion des investissements publics de répondre désormais à des questions telles que : nos politiques publiques apportent-elles les changements souhaités ? Nos programmes et projets produisent-ils les effets escomptés ? Quels types d'ajustements sont désirables pour améliorer leur performance ?

Fortement lié à la rationalisation de l'action publique, le suivi-évaluation vise à déterminer dans quelle mesure une politique publique, un programme ou un projet atteint les objectifs qui lui sont assignés et, surtout, dans quelle mesure les impacts escomptés auprès des publics cibles sont produits. Il fournit ainsi aux citoyens, aux parlementaires, aux autorités administratives et aux bailleurs de fonds, une appréciation neutre et objective, fondée sur des éléments probants, favorisant la transparence dans l'utilisation des ressources, aidant les administrateurs de programmes à gérer en fonction des résultats et favorisant l'amélioration continue des politiques, projets et programmes.

C'est dans ce cadre qu'à la suite de la mise en œuvre des deux (2) phases du Plan d'Action du Gouvernement pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques, phases (PAGAM/GFP), exécutées de 2006 à 2009 pour la phase I et de 2011 à 2015 pour la phase II, notre pays s'est inscrit dans une nouvelle vision de gestion des finances publiques sur la période 2017-2021 dénommée "**Plan de Réforme des Finances Publiques au Mali**" (**PREM**) qui offre l'une des conditions préalables à l'émergence. Ce cadre se traduit par des institutions, des ressources humaines, **des pratiques de gestion et des systèmes d'information** qui permettent au pays de s'aligner sur les normes et meilleures pratiques internationales, en particulier dans les différents domaines de la gestion budgétaire et du contrôle parlementaire et citoyen de l'action publique.

Ainsi, les activités relatives aux missions de suivi des P/P s'inscrivent dans l'effet stratégique n°2 intitulé " Conformément aux normes internationales, le budget de l'Etat reflète les politiques publiques, optimise l'utilisation des ressources et assure l'efficacité de la dépense publique". Elles

portent notamment sur l'**Extrant 2.1.3. "L'amélioration de la programmation et du suivi des investissements publics participe d'une qualité renforcée de la dépense publique"**.

II – OBJECTIF

L'objectif du programme annuel des missions de suivi de l'année 2021 de la Direction Nationale de la Planification du Développement est de dresser le point de la situation d'exécution physique et financière de cent (100) projets et programmes d'investissement public inscrits au PTI 2021-2023 et au BSI 2021 et d'explorer les solutions susceptibles d'améliorer leurs performances.

Sur les 100 projets et programmes, vingt-cinq (25) seront suivis dans le cadre de la mise en œuvre des activités inscrites dans le chronogramme 2021 du PREM.

III – RESULTATS ATTENDUS

A travers ce programme de missions de suivi des projets/programmes d'investissement, la Direction Nationale de la Planification du Développement vise les résultats suivants :

- l'état d'exécution physique et financier des projets /programmes visités est mieux connu ;
- les contraintes et goulots d'étranglements à la bonne marche des projets visités sont identifiés ;
- les recommandations appropriées à la prise de décision sont formulées et mises en application.

IV. PROGRAMME INDICATIF ET METHODOLOGIE DE DEROULEMENT DES MISSIONS

4.1. Prise de contact avec les CPS et UGP

- Envoi de documents : **Chef de mission**

Les documents de missions seront envoyés une semaine avant la date de départ aux CPS pour information et aux porteurs de projets (UGP et services de tutelle) et les DRPSIAP pour les dispositions pratiques à prendre en vue d'une meilleure organisation de la mission.

Les documents à envoyer sont :

- les TDR de la mission ;
 - la copie de l'ordre de mission ;
 - la liste des projets à visiter ;
 - la fiche de suivi des projets.
- Débriefing des membres des équipes pour les informations utiles à communiquer, la situation des rôles et responsabilités de chaque membre, les résultats à atteindre et les dispositions à prendre pour un meilleur déroulement de la mission (**Chef de mission**).

- Concertations entre l'équipe de mission, les CPS et les UGP pour la planification des missions et les mesures pratiques à prendre à Bamako avant le départ des équipes : **(équipe de mission)**

4.2. Déroulement des missions : Equipe de mission

- Visite de courtoisie aux autorités administratives et politiques des différentes régions pour la présentation des équipes et des objectifs des missions ;
- La phase des travaux techniques entre l'équipe de mission et les UGP : l'accent sera mis sur les aspects suivants :
 - ✓ l'exécution physique et financière par composante des projets/programmes au passage de la mission ;
 - ✓ les prévisions, les réalisations physiques et financières à mi-parcours de l'année 2021 au moment du passage de la mission ;
 - ✓ le point sur l'utilisation de la contrepartie nationale ;
 - ✓ l'évolution du processus de passation des marchés sur financement intérieur et extérieur ;
 - ✓ le système de suivi - évaluation interne et externe mis en place pour le pilotage du projet/programme ;
 - ✓ la durée de l'exécution des projets et programmes dans le temps ;
 - ✓ les contraintes et goulots d'étranglement à la bonne marche du projet/programme ;
 - ✓ les propositions de solutions envisagées par nature de contraintes et problèmes rencontrés (techniques, financiers, institutionnels....).

Pour ce faire, la documentation à demander comprend, entre autres :

- ✓ le document de projet, éventuellement les textes portant création et fonctionnement du projet;
- ✓ l'aide mémoire ou le dernier rapport de suivi ou d'évaluation du projet/programme par le PTF, ou le cas échéant, le rapport d'étape ou d'avancement ;
- ✓ les justificatifs (documents des marchés passés dûment signés et cachetés conjointement par le Gestionnaire du projet/programme, le Directeur des Finances et du Matériel de tutelle et les Services financiers compétents : DGB, DNCF, DGMP/DSP, DNTCP, etc.) de l'utilisation des crédits budgétaires des trois derniers exercices 2018, 2019 et 2020 en s'assurant qu'elle est conforme à ce qui a été convenu, de commun accord, lors des différents arbitrages du PTI/BSI ;
- ✓ la situation de décaissement annuelle depuis le démarrage du projet/programme jusqu'au moment du passage de la mission;
- ✓ le tableau de bord ou le chronogramme des activités du projet/programme pour le reste de l'exercice budgétaire en cours;

- ✓ le plan de passation des marchés N+1, le cas échéant.
- La phase de visite des réalisations et entretien éventuel avec les bénéficiaires ;
- La phase de restitution et adoption des résultats avec les UGP avant de quitter.

4.3. Phase finale de la mission : Equipe de mission

- La finalisation du rapport de mission : les équipes rédigeront un rapport au terme de leurs missions dont le contenu fera ressortir les éléments ci - après :
 - ✓ Déroulement de la mission ;
 - ✓ Principaux enseignements tirés de la mission ;
 - ✓ Suggestions - Recommandations - Propositions de solutions ;
 - ✓ Annexes.
- Restitution des résultats à la DNPd;
- Envoi du rapport final au Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) et à la CARFIF;
- Publication du rapport final sur le site de la DNPd et/ou du MEF.

V – ECHANTILLON DES PROJETS/PROGRAMMES A VISITER

Plusieurs critères peuvent être utilisés pour la sélection des projets à évaluer (Département de tutelle, Région administrative de localisation, Secteur de planification, Envergure du projet et son état d'avancement....).

Toutefois, pour les présentes missions, le choix de l'échantillon de projets/programmes à visiter se fera sur la base de leur importance par rapport aux priorités et objectifs actuels du Gouvernement (lutte contre la pauvreté, services sociaux essentiels, bonne gouvernance, modernisation de l'Administration et décentralisation) d'une part, de l'insuffisance d'informations nécessaires pour leur programmation et l'établissement de leur bilan physique/financier et de leur localisation, d'autre part.

VI – COMPOSITION DE LA MISSION DE SUIVI-EVALUATION

Les missions seront réalisées par des équipes réparties dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et le district de Bamako.

En fonction de la localisation des réalisations physiques, les équipes peuvent se déployer sur les mêmes régions avec des projets/programmes différents.

Compte tenu des contraintes sécuritaires, les projets et programmes des régions du Nord et des régions censées être à risque ne seront pas concernées en 2021.

Pour chaque phase de missions, dans la mesure du possible, la composition des équipes sera de :

- **au niveau national**, des cadres de la Direction Nationale de la Planification du Développement, des Cellules de Planification et de Statistique et d'autres structures du

Ministère en charge des Finances telles que la DGDP, la DGB et la Cellule de suivi des projets.

- **au niveau régional**, des représentants des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique, de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP).

VII – MOYENS HUMAINS, MATERIELS ET FINANCIERS

Afin de mener à bien les missions de suivi et atteindre l'objectif fixé, les équipes seront dotées des moyens humains, matériels et financiers adéquats et suffisants pour assurer leur autonomie.

- **Moyens financiers** : imputation budgétaire : Budget National, Exercice 2021.
- **Durée** : la durée des missions est de 10 jours par équipe pour couvrir les projets à visiter sur les régions indiquées.

ANNEXE 2: 22^{ème} REVUE DES P/P AU 30/06/2021 (P/P à visiter)
(Les Montants sont en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2021			Taux de décaissement			Notification de l'année à la date du 28 juin 2021	
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total		
1	3174	Etude Dev. Valorisation production laitière- Mali	2020-2024	9 000	500	481	981	198	481	679	39,60%	100,00%	69,22 %	34 millions notifiés sur 250 millions en 2021, soit un taux de 13,60%	
2	3291	Projet construction équipement INFSS de Ségou	2021-2021	800	800	0	800	0	0	0	0,00%	#DIV/0!	0,00 %	0 notifié sur une dotation de 200 millions, un taux de 0%.	
3	3297	Projet d'Appui au Développement (PAD) sde l'Office du Périmètre Irrigué de Baguineda	2021-2023	6 000	6 000	-	6 000	431	0	431	7,18%	#DIV/0!	7,18 %	431 millions notifiés sur 1 431 millions, soit un taux de 30,12%	
4	3054	Aménagement des Stades CAN et annexes * 0 notifié sur sur 117,500 millions, soit un taux de 0% au 28 juin 2021	2004-2021	4 661	4 661	0	4 661	3 581	0	3 581	76,83%	#DIV/0!	76,83 %	De 2004 à 2016 ce projet à bénéficié de 1760 millions de F CFA avec l'ancien numero RNP: 0038.	
5	3018	Construction et Bitumage Bretelle Katele-Kadiolo-Zegoua et Amenag 10 Km de Voiries Kadiolo	2017-2021	24 119	24119		24 119	23438	0	23 438	97,18	0,00	97,18 %	7,500 milliards notifiés sur 15 milliards, soit un taux de 50,00%	
TOTAL GENERAL					44 580	36 080	481	36 561	27 648	481	28 129	76,63	100,00	76,94 %	